



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de la recherche et de
l'innovation



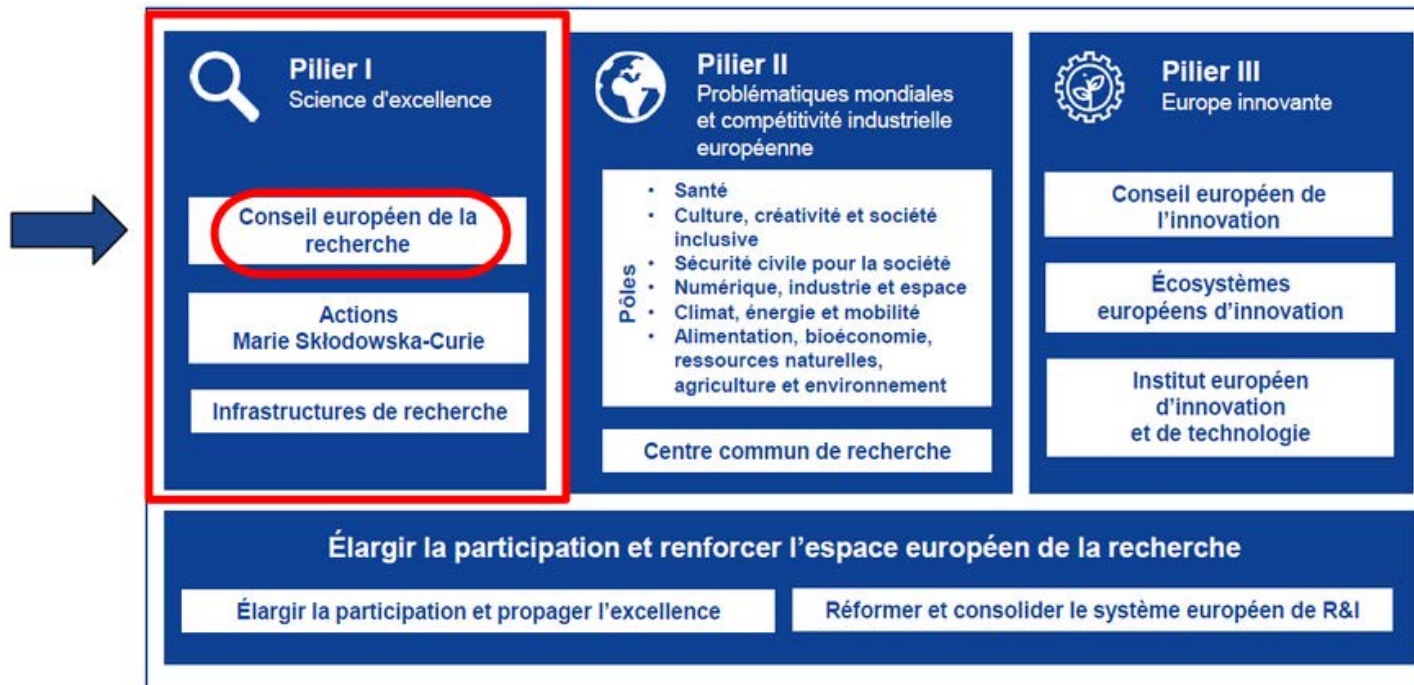
**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONSEIL EUROPÉEN DE LA RECHERCHE

Horizon Europe (2021-2027)

Volet majeur du pilier I « Excellence scientifique »



Que finance le Conseil européen de la recherche ?

Quel type de projet ?

- Projet de recherche exploratoire aux frontières de la connaissance
- Programme "scientifique blanc" (bottom-up)
- Ouvert à tous les domaines de la science et de la technologie (y compris les sciences sociales et humaines)
- Principal critère de sélection : l'excellence scientifique

Lieux où le projet de recherche peut se dérouler

- Structure de recherche publique ou privée (Host Institution) : universités, centres de recherche...
- Au sein de l'UE ou dans les pays associés à Horizon Europe ; pas de critère de nationalité

Principal critère de sélection : l'**excellence scientifique**

Les différents types de financements ERC

Starting Grant	2 à 7 ans après obtention de la thèse
Consolidator Grant	7 à 12 ans après obtention de la thèse
Advanced Grant	Chercheurs confirmés (excellent track-record durant 10 ans)
Synergy Grant	Projets collaboratifs portés par deux à quatre chercheurs quel que soit l'avancement dans leur carrière
Proof of Concept	Aide à la valorisation des résultats d'un projet ERC encore en cours ou terminé récemment

Starting Grant et Consolidator Grant

Objectif : permettre à des jeunes scientifiques de constituer leur équipe de recherche autour de projets scientifiques sur des sujets ambitieux et risqués avec pour principal critère l'excellence scientifique.

Qui peut en bénéficier ?

- **Starting Grant** : de > 2 à ≤ 7 ans après la thèse
- **Consolidator Grant** : de > 7 à ≤ 12 ans après la thèse

La période prise en compte après la thèse peut être étendue dans certains cas : maternité, maladies, etc.

Le chercheur doit disposer d'un track-record (titres et travaux) à fort potentiel et faire preuve de sa capacité à assumer la gestion de son projet.

Durée : 5 ans

Advanced Grant

Objectif : permettre à des scientifiques confirmés de proposer un sujet en rupture par rapport à leurs activités de recherche avec pour principal critère l'excellence scientifique.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les chercheurs confirmés, reconnus dans leur domaine et qui mènent un projet de recherche exploratoire. Les candidats doivent avoir un excellent ***track-record* (titres et travaux) dans les dix dernières années** de recherche, tant en matière scientifique que de leadership, et faire preuve de leur capacité à assumer la gestion de leur projet.

Durée : 5 ans

Synergy Grant

Objectif : bourses collaboratives portées par deux à quatre chercheurs, quel que soit l'avancement dans leur carrière, pour développer conjointement un projet de recherche ambitieux qui ne pourraient être résolues de manière individuelle.

Qui peut en bénéficier ?

Groupe de **2 à 4 chercheurs individuels** (*Principal Investigators, PI*) et leurs équipes. Chacun des PI doit soumettre, selon sa propre situation, soit un early achievement track-record, soit un track-record de 10 ans.

- Excellence scientifique et “outstanding intrinsic synergetic effect”.
- Les candidatures doivent démontrer que le projet de recherche proposé ne peut être mené à bien par un seul chercheur et son équipe.

Durée : 6 ans

Proof of Concept

Objectif : permettre aux chercheurs lauréats d'une bourse ERC de **financer l'innovation issue de leur recherche** (valorisation). Le financement est dédié aux activités de valorisation, à savoir les premières étapes du développement (pre-competitive development).

Qui peut en bénéficier ?

Le chercheur doit être en mesure de démontrer la relation entre l'innovation envisagée (« proof of concept ») et le projet ERC précédent.

Postuler pour les bourses *Proof of Concept* n'est **possible que si l'on a déjà obtenu une précédente bourse Starting, Consolidator ou Advanced Grant**.

Durée : 18 mois